

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	En exercice	Présents	Votants
	19	15	19

Le conseil municipal de la commune d'AVEIZIEUX dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire publique, le mardi 6 juillet 2021 à 20 heures 15 minutes, salle Jacquard 48 rue des Passementiers sous la présidence de M. Sylvain DARDOULLIER, maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 29 juin 2021.

Date d'affichage de l'ordre du jour : 29 juin 2021.

**Présents :**

M. Sylvain DARDOULLIER – maire,

M. Jean-Marc CHOMAT, Mme Carole ANGLARD, Mme Sandrine THEVENON – adjoints au maire,

Mme Irène MOUNIER, M. Jean-François SARAZIN, Mme Odette CHARRETIER, M. André CHOINKOWSKI, Mme Thérèse NEEL, Mme Aïcha GUARINOS, M. Lionel CROZIER, Mme Christel COMTE, M. Maxime BRUN, Mme Lolita REYMOND, M. Amaury MOULARD - conseillers municipaux.

**Absents excusés :** Mme Maryse BARRIER, M. Jacky SOULAS, M. Pierre-Jean CESARI, M. Jean-Pierre BREBIS.

**Procurations de vote :** Mme Maryse BARRIER à Mme Irène MOUNIER, M. Jacky SOULAS à Mme Thérèse NEEL, M. Pierre-Jean CESARI à M. Maxime BRUN, M. Jean-Pierre BREBIS à Mme Sandrine THEVENON.

**Secrétaire élu pour la durée de la séance :** M. Amaury MOULARD.

**1. Approbation du compte rendu de la séance du 27/5/2021**

Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

**2. Compte rendu des décisions prises par Monsieur le maire dans le cadre de sa délégation**

Décision n° 2021-019 : Monsieur le maire décide de passer commande à la société ISP IMPRIMERIE - 3 ZA Le Bouchet 42330 AVEIZIEUX, pour la fourniture de 750 bulletins municipaux 2021 (52 pages + couverture). Le coût de la prestation s'élève à 2 925.00 € HT soit 3 217.50 € TTC.

**3. Recrutement d'un agent contractuel**

Madame Carole ANGLARD rappelle qu'un agent technique affecté à l'entretien des bâtiments communaux a fait valoir ses droits à la retraite et explique qu'il y a lieu de le remplacer.

Madame Carole ANGLARD précise que dans un premier temps, la commune souhaite recruter un agent contractuel au grade d'adjoint technique du 30 août 2021 au 31 décembre 2021 à raison de 25 heures hebdomadaires. Elle présente l'offre d'emploi qui a été lancée sur le site emploi-territorial le 15 juin 2021 et qui prendra fin le 15 juillet 2021.

Madame Carole ANGLARD précise qu'à ce jour elle a reçu trois candidatures.

Après discussion, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de recruter un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face au besoin tel que décrit précédemment.

#### **4. Plan de relance numérique pour les deux écoles : autorisation de signer la convention de financement**

Monsieur le maire présente l'appel à projet destiné aux écoles élémentaires et informe que les dossiers pour les écoles Jules Verne et Laurent Michard ont été sélectionnés - 1<sup>ère</sup> vague de conventionnement.

Monsieur le maire précise que pour un montant total prévisionnel de dépenses de 15 515.20 € TTC, la subvention accordée par l'Etat sera de 10 372.64 €.

Après avoir écouté les explications et après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire ou son représentant à signer la convention de financement.

#### **5. Choix du maître d'œuvre pour la reconstruction de la station d'épuration**

Monsieur le maire présente au conseil municipal le rapport d'analyse des offres de la consultation des entreprises pour la maîtrise d'œuvre pour la reconstruction de la station d'épuration Route du Verjollat.

Suite à la consultation, Monsieur le maire propose d'attribuer le marché à l'entreprise TEST INGENIEIRE pour un montant total de 66 375 € HT soit 79 650 € TTC.

A l'unanimité, le conseil municipal, après avoir écouté les explications :

- Approuve le marché avec l'entreprise, tel qu'indiqué ci-dessus,
- Autorise Monsieur le maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces afférentes,
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget Assainissement 2021.

#### **6. Questions diverses**

- Monsieur le maire fait état d'un document de l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes : l'eau est de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

- Madame Sandrine THEVENON apporte un complément d'informations au sujet des prix de revient du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour copie et expédition conformes  
A Aveizieux, le 12 juillet 2021  
Sylvain DARDOULLIER, maire,

